Image not found or type unknown

Présentation du cabinet

publié le **25/01/2013**, vu **2770 fois**, Auteur : plebriquir

Situé au 2, avenue Paul Doumer, dans le 16ème arrondissement de Paris, le cabinet est à votre disposition sur rendez-vous du lundi au samedi.

Le cabinet intervient en conseil comme lors de procédures devant les juridictions françaises, **notamment en droit pénal, droit commercial, des affaires et de la concurrence, droit privé et droit des étrangers**.

Il remplit trois grandes fonctions :

- Information et conseil. Nous vous informerons sur les dernières évolutions légales et jurisprudentielles. Que vous vous interrogiez sur la création d'une société ou que vous ayez des difficultés avec un contrat, nous déterminons avec vous la meilleure stratégie pour la sauvegarde de vos droits et intérêts.

- Rédaction et transaction. Le cabinet intervient également dans l'élaboration et la rédaction de vos contrats et autres conventions, comme des contrats commerciaux, des statuts de société, des transactions. Nous assurons également la rédaction de vos correspondances et mises en demeure.

- Représentation devant les tribunaux et cours. A ce titre, nous agissons pour votre compte devant les juridictions, en défense comme en demande.

Afin de garantir la qualité de service que vous êtes en droit d'avoir, Pierre Lebriquir s'attache à créer une relation de **confiance et de transparence**, en toute confidentialité. Le cabinet accorde une grande importance à l'écoute de ses clients, à un traitement rapide des questions et remarques et à la transparence sur les coûts.

L'**aide juridictionnelle** est acceptée.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés